



Conseil communal du 29/04/2026

Réponse à l'interpellation n°28 :

« Situation de La Nouvelle École et état du projet de l'îlot Cudell ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal Ecolo/groen » (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller communal,

Je vous remercie pour votre interpellation.

Je voudrais y répondre en commençant par le verre à moitié plein, celui qui rappelle le travail effectué par nos services au sein de la nouvelle école.

Les principales interventions menées ces dernières années comprennent notamment :

- modernisation du système de détection incendie et maintenance externe,
- réparations techniques diverses (chauffage, volets, châssis, réseaux),
- remise en état des pavés de la cour,
- améliorations des sanitaires maternels (séparations),
- remplacement d'un dispositif d'évacuation incendie par un escalier métallique sécurisé,
- réparation et renforcement des clôtures,
- sécurisation d'une zone végétale avec aménagement de bancs,
- rénovation du péristyle (traitement de l'humidité),
- remplacement de la porte d'entrée principale,
- rénovation de classes touchées par des inondations

Ces éléments témoignent d'une gestion active, coordonnée et continue des infrastructures scolaires, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la fonctionnalité des bâtiments et à leur amélioration progressive dans la durée.

Monsieur le conseiller, ne faisons pas de Saint-Josse un cas particulier. La question de la vétusté des infrastructures scolaires ou de l'hygiène dans les sanitaires ne nous est pas propre, sans mauvais jeu de mots.

La problématique est largement répandue au point qu'un appel à projet existe en la matière pour accompagner les écoles de la FWB. Ne tournons pas autour du pot, tel est son nom et nous envisageons d'y répondre pour la prochaine édition.

Dans l'intervalle, il est bien prévu de rénover les sanitaires durant les vacances de Pâques. Cette intervention s'inscrit dans une approche globale d'amélioration des équipements.

Les travaux programmés comprennent :

- le remplacement du revêtement de sol,
- le remplacement des appareils sanitaires défectueux,
- le remplacement des portes métalliques (conductrices d'électricité) par des portes en bois ou en PVC,
- la désinfection complète des installations,
- la mise en peinture avec un produit lavable et adapté à un usage intensif.

Par ailleurs, l'état général du bâtiment est suivi en continu et fait l'objet d'un projet global structuré autour du réaménagement des pavillons.

Pour ce qui concerne l'Ilot Guy Cudell, je tiens d'abord à rappeler que ce projet a connu des avancées importantes. Le permis d'urbanisme a été obtenu en mai 2025, ce qui constitue une étape essentielle.

Le dossier a donc progressé de manière sérieuse sur le plan administratif et réglementaire.

Cependant, comme vous le soulignez, le projet est aujourd'hui à l'arrêt. Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle résulte d'un contexte financier particulièrement contraint.

D'une part, la situation budgétaire de la commune nous impose une gestion prudente et rigoureuse pour les années à venir.

D'autre part, le contexte régional s'est complexifié, rendant l'accès aux subsides plus incertain.

Mais surtout, un élément déterminant est intervenu : l'annulation d'un subside régional de 2,5 millions d'euros, qui constituait un pilier du financement initial. Par ailleurs, le subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas encore pu être confirmé dans les nouvelles conditions, ce qui ajoute une incertitude importante.

À ce jour, seuls certains financements restent acquis, notamment via Beliris et le Plan Cigogne, pour un total d'un peu plus de 3,3 millions d'euros. Cela reste insuffisant pour assurer la réalisation complète du projet.

Dans ces conditions, poursuivre aujourd'hui sans garanties financières solides serait irresponsable.

C'est pourquoi le Collège a pris la décision de suspendre temporairement le projet, dans l'attente de solutions de financement complémentaires et de partenariats publics.

L'objectif reste bien de pouvoir relancer ce projet dès que les conditions financières le permettront ou d'adapter nos ambitions en fonction du contexte qui prévaudra.

Je vous remercie pour votre attention.